

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2779

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 25

À la première colonne de la première ligne du tableau de l'alinéa 161, substituer au mot :

« Départements »

les mots :

« Département ou collectivité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.